

## Recommandations sanitaires faites par Destination Rennes

### Aux acheteurs d'une prestation sur le site tourisme-rennes.fr

- Saluer sans contact physique : ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade.
- Distanciation physique : 1 mètre au minimum, soit 4m<sup>2</sup> sans contact autour de chaque personne.
- Le port du masque devient obligatoire si le respect des mesures de distanciation physique ne peut être garanti, à partir de 11 ans. L'affichage sur le site de l'évènement de cette mesure est fortement recommandé. Le masque est à la charge du client.
- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA). A cet effet, chaque organisateur met à disposition des clients les produits nécessaires et les poubelles pour la collecte des déchets.
- Ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique.
- Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche.
- Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt.
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable.

### Recommandations spécifiques aux visites guidées

Le port du masque est obligatoire pour tous les participants à la visite, à partir de 11 ans. Le masque n'est pas fourni par le guide ; chaque client doit donc se doter de son propre masque. Le guide se réserve le droit de refuser toute personne qui ne portera pas de masque, ou refusera l'application des gestes barrières.

La jauge des visites est limitée, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, à 20 personnes max. guide inclus, en attente des mesures gouvernementales.

Les visites « famille » s'effectueront avec un adulte, dans la limite de 2 enfants par famille.

Les consignes de sécurité devront être respectées :

- Distance de 1m entre chaque personne,
- Port du masque obligatoire,
- Seul le guide touche et ouvre les portes.